COMMUNE DE MESSIMY SUR SAONE 01480

CONSEIL MUNICIPAL du 23 OCTOBRE 2025

Liste des délibérations

Date de la convocation: 17 octobre 2025

Conseillers en exercice

15

Conseillers présents

14

Pouvoir

00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire

Présents: V Gelas - F Imbert - JM Gimaret - N Feltrin - C Beguet - B Doucet-Bon - C Feltrin - B

Sainclair - F Serrurier - L Wynarczyk - B Monel - S Tricaud - M Chaube - R Vagnat

Excusée :

Absente: M Sarr

Quorum: 14/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Laurence WYNARCZYK est désignée secrétaire de séance.

000000000000

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

000000000000

Délibération nº 2025/10/01 – Tarif des locations de la salle des fêtes – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/10/02 – Location de la Halle – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/10/03 - Tarif pour location des tables, bancs et chaises – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/10/04 – Tarifs du camping municipal – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/10/05 — Tarif des concessions au cimetière communal — Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/10/06 - Redevance d'occupation du domaine public - Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/10/07 – Marché communal : droits de place – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/10/08 – Fixation du loyer de l'appartement T4 181 rue du Bourg – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025/10/09 — Eclairage public « rue du Bourg » : approbation du plan de financement à l'avant-projet définitif - **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2025/10/10 – Prise en charge de la participation du Maire au Congrès des Maires de France 2025 – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2025/10/11 - Procès-verbal constatant la restitution des réseaux unitaires devenus pluvial dans le centre village par la Communauté de Communes Val de Saône Centre à la commune – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire.
Vincent GELAS